



N° 177

Lettre du castor

TERRITOIRE A DÉFENDRE

Avril 2022

« DON'T LOOK UP »



Que se passerait-il si une comète fonçait sur la Terre ? La série « Don't Look Up » qui a un énorme succès sur Netflix évoque cette situation... Comme métaphore de l'inaction désespérante des responsables politiques devant une crise climatique dont la réalité ne peut plus être mise en doute par personne de sensé. Crise qui certes, va impacter principalement les pays pauvres, mais dont les pays riches comme nous sont les vrais responsables.

A cette inaction s'ajoute ici une politique de "grand projet routier" qui concourt à l'aggravation de la crise climatique, ainsi qu'à la destruction de la biodiversité et du paysage ligérien. L'ancien "Naturaliste Orléanais" cherche à dissimuler sous un "greenwashing" effréné les mauvaises actions que le conseil départemental du Loiret réalise avec la complaisance totale des services de l'Etat et celle de la justice administrative!

La dernière alerte du GIEC semble avoir échappé à beaucoup, en raison ses élections présidentielles, de la guerre en Ukraine, de la COVID qui n'en finit pas de sévir... Pourtant elle est beaucoup plus pressante que jamais, et tous ceux qui trouvent des prétextes à leur inaction, notamment ceux qui prétendent refuser une écologie dite "punitive", sont des criminels en puissance ! Et a fortiori ceux qui engagent des mauvaises actions.

Enfin ressuscitée à Nantes, la justice se délocalise aussi à Versailles. Rejetant notre demande de suspension, elle décide qu'il n'y aurait aucune urgence à suspendre des travaux portant des atteintes graves aux espèces et aux milieux naturels ! Ne va-t-il pas falloir, en France, rajouter les juges aux responsables politiques, aux médias et aux citoyens qui, en validant dangereusement l'inaction climatique, nous emmènent droit dans le mur ?

INACTION DEVANT LA CRISE CLIMATIQUE : LA FAUTE À QUI ?

- Page 2

(In)justice : Les espèces protégées demeurent... sans protections !

- Page 3

En mai, BalbuCam à France Inter, puis BalbuFête!

- Page 4

INACTION DEVANT LA CRISE CLIMATIQUE : LA FAUTE À QUI ?

Le Monde

Le film "Don't Look Up" est une métaphore puissante de la crise climatique en cours

Le climatologue Michael E. Mann, qui a inspiré l'un des personnages principaux du film diffusé sur Netflix, explique pourquoi les politiques et les sociétés ne prennent pas la mesure de la gravité du réchauffement. Quand deux astrophysiciens découvrent qu'une comète se dirige droit sur la Terre, s'appêtant à anéantir l'humanité, ils se heurtent à l'inaction, au déni et aux sarcasmes, tant des responsables politiques que des médias et du grand public qu'ils tentent d'alerter. Déni cosmique, réalisé par Adam McKay et sorti sur Netflix le 24 décembre, "Don't Look Up" est un récit à peine déguisé de l'incapacité des dirigeants politiques, mais aussi des populations, à réagir à la hauteur de la catastrophe du réchauffement climatique, malgré les alertes scientifiques de longue date.

Michael E. Mann est directeur du Earth System Science Center de l'université de Pennsylvanie. Auteur de *The New Climate War* (« la nouvelle guerre du climat », PublicAffairs, 2021, non traduit), il y explique pourquoi la société sous-estime la gravité de la crise climatique.



C ce soir

S2 : "Don't look up" : le grand déni climatique

C ce soir *Replay vidéo* : tinyurl.com/yv89b69m

Il y a des films qui marquent des générations et qui deviennent même des expressions populaires.

"Don't look up" est le phénomène de la rentrée. Cette super production Netflix, est devenue en quelques semaines l'un des plus gros succès de la plateforme. Ce documentaire se veut être une métaphore de notre inaction face à l'urgence climatique.

"Don't look up" à la sauce américaine est une version de la petite phrase de Jacques Chirac, "notre maison brûle et nous regardons ailleurs", sommes-nous dans un vrai déni climatique ou avons-nous encore des raisons d'espérer ? Quelle est la responsabilité des médias, des politiques, des scientifiques et même de notre cerveau ? Enfin la technologie est-elle la seule solution pour sortir de la crise ou de l'impasse climatique dans laquelle nous serions ?

Politiques, médias, particuliers : tous s'y mettent pour retarder les dérangeantes décisions urgentes...

Plus personne ne met en doute les prévisions du GIEC concernant le réchauffement du climat de la planète et les phénomènes qui l'accompagnent, notamment les sécheresses et les incendies monstrueux. Y compris les inondations intérieures désastreuses (comme en Allemagne et en Belgique), les tornades aggravées (notamment sur le continent américain), et d'autres phénomènes climatiques d'une violence sans précédent.

Mais quant il s'agit d'engager des actions susceptibles de changer le cours des choses, tout le monde a de bonnes raisons pour retarder les décisions, car elles devraient fortement changer nos existences.



Il y a là dessus un débat qui finalement est de nature totalement politique : va-t-on accepter le monde inconnu que constituerait le changement en profondeur des régimes établis. Ou peut-on rester dans les mêmes sociétés, complexes, fracturées et inégalitaires, mais finalement connues et donnant une certaine satisfaction... Au moins à leurs classes dominantes.

D'autant que dans beaucoup de pays, les classes défavorisées réclament plus de pouvoir d'achat, plus de libertés, voire le plein moins coûteux de leur voiture en carburants fossiles !

D'ailleurs, les inégalités sont planétaires. Les pays riches (disons ceux du nord) produisent le plus de CO₂ via leurs consommations effrénées, et les pays pauvres (disons le sud) sont ceux qui payent déjà, et qui vont le plus souffrir de ces dérives climatiques.

Cette question "Nord/Sud" est au cœur du débat.

Pourquoi les pays du sud accepteraient de devoir payer du prix de leur développement l'ajustement de la planète ? Le discours de la "décroissance" courant en occident leur est inaudible. Il nous faut donc, en plus, trouver des solutions qui englobent tous les types de pays, riches ou pauvres, nord ou sud. Et les riches doivent assumer financièrement leurs responsabilités. On sait que pour nous, le coût des impacts des dérives climatiques sera beaucoup plus élevé que les budgets à immobiliser dès aujourd'hui pour les maîtriser !

Mais sur cette planète, il n'y a pas de communauté globale. Le philosophe Bruno Latour, pour qui il faut "réenchanter le monde", a notamment soulevé ce problème. **L'écologie habite désormais d'une manière ou de l'autre toutes les têtes, elle ne doit plus être un simple "spardrap" par rapport à l'économie et aux autres problématiques majeures de nos gouvernances. Elle doit être centrale !**

(In)justice : Les espèces protégées demeurent... sans protections !

Notre référé-suspension concernant les espèces protégées vient d'être rejeté par la Cour administrative d'appel de Versailles...

Alors que les travaux de la déviation de la RD921 continuent de dénaturer les espaces naturels de la ceinture verte d'Orléans, Mardiéval avait demandé leur suspension en urgence. Il s'agissait de bloquer les destructions jusqu'à ce que soit vraiment jugée la légalité des dérogations accordées.

Nous ne reviendrons pas sur le fait que l'espèce vivante la plus gravement menacée par ce projet de déviation est l'espèce humaine dont l'environnement se modifie dangereusement à l'échelle planétaire tandis que le climat se réchauffe au point de nous rendre bientôt la vie impossible.

Dans les zones impactées par la construction de cette route absurde, le Département est en train de porter atteinte à de nombreuses espèces protégées.

Il y a été autorisé par un arrêté préfectoral tout à fait illégal (qui d'ailleurs avait déjà été "retrouqué" en 2018). Cet arrêté ignore la nécessité d'un intérêt majeur du projet pour déroger à la protection de la biodiversité. De nombreuses espèces protégées par la loi ne sont pas du tout citées par le Préfet de sorte qu'aucune dérogation ne permet leur destruction. Pourtant la présence de ces espèces protégées est attestée par la CNPN* et même reconnue par le conseil départemental dans son étude d'impact. Nous pensons bien que ces arguments conduiront la Cour administrative d'appel à annuler l'arrêté préfectoral et à remettre clairement en cause le projet désastreux de la collectivité locale arriérée qui s'occupe des routes du Loiret.

En attendant ce jugement, nous voulions que cette même Cour d'appel reconnaisse l'urgence de stopper les travaux jusqu'à sa décision sur le fond. Or, sous prétexte que le Département aurait interrompu les dégâts « dans le lit mineur » de la Loire, la Cour a jugé qu'il n'y avait pas d'urgence. Pourtant, les zones naturelles ne sont pas seulement dans ce lit mineur et les travaux se poursuivent bel et bien - le Département l'a d'ailleurs admis devant le tribunal - en effrayant ou détruisant des espèces protégées, dans le bois de Latingy notamment.

Sylva et Reda, pour le moment, restent dans leur nid qui surplombe l'accès au chantier. Mais combien de batraciens, combien d'odonates, ou combien d'espèces qui assurent notre équilibre sont actuellement victimes de travaux mal encadrés et dont les conséquences débordent largement de l'emprise prévue ?



Barrière anti-batraciens disparue avec les travaux pendant plusieurs mois...

La cour a accordé foi aux affirmations du conseil départemental sans les vérifier, alors que beaucoup n'avaient rien à voir avec réalité du terrain. Ainsi, par exemple : concernant les barrières anti-batraciens, soi-disant remises en état en décembre 2019, et pleinement efficaces, problèmes : l'emprise a été élargie entre la rue du Mont et la Loire à l'automne 2021, avec beaucoup de disparitions de ces barrières sur des centaines de mètres, dont nous avons les preuves photographiques. Comme par hasard, nous avons trouvé au printemps, et photographiés aussi, des grappes d'œufs de batraciens dans la mare dans l'emprise au sud de la Rue du Mont !

LA COUR D'APPEL DE NANTES SORT D'UN LONG SOMMEIL

Ce ne sont pas seulement les conséquences environnementales des travaux que nous avons toujours dénoncé mais l'ensemble du projet routier du conseil départemental.

En effet, qui d'autre qu'une poignée d'élus déconnectés des réalités envisage encore au 21ème siècle d'aménager le territoire pour le mode de vie d'il y a 50 ans ? Et cela au moment où tout le monde, hormis quelques illuminés, s'accorde à dire que ce mode de vie est incompatible avec le maintien sur Terre d'un climat qui la rende habitable. Si toute la population mondiale demandait à vivre selon les standards de Marc Gaudet, président départemental, si chaque habitant de notre petite planète exigeait de se déplacer seul dans un véhicule à essence pour un oui ou pour un non, alors nous pourrions dire adieu à toute possibilité d'atténuer le réchauffement climatique.

Voilà pourquoi, nous estimons ce projet absurde et voilà pourquoi le Préfet du Loiret de l'époque n'aurait jamais dû lui accorder une déclaration d'utilité publique, bien au contraire. Notre recours en justice contre cette décision de septembre 2016 avait été balayé d'un revers de la main par le Tribunal administratif d'Orléans, peu enclin à contredire l'autorité locale. Et c'est pourquoi nous attendions depuis bientôt cinq ans que la Cour d'appel administrative de Nantes revienne sur cette décision, et condamne la préfecture du Loiret tout en enterrant le projet. Cette lenteur due à l'encombrement extrême des tribunaux, a permis au Département de se lancer dans les travaux sans que le jugement ne soit rendu.

ENFIN, l'audience aura lieu mardi 10 mai.

Il faudra bien que la Justice dise que l'on n'a pas le droit de nier la biodiversité et la survie de l'humanité pour le confort de quelques automobilistes, et simplement sous prétexte de "désengorger" un bourg multiplier les embouteillages en les faisant passer d'une commune encombrée à la commune voisine.

1er Mai : Les Balbus de Mardié et la BalbuCam dans "CO2 mon amour" sur France Inter !



Les menaces pesant sur le début de la Saison 7 ont été écartées par MARDIEVAL. Et en dépit des lourds dérangements apportés par les chantiers du CD45, on a vu Sylva et Reda dans leurs préparatifs, puis la femelle pondre trois beaux oeufs les 10, 13 et 16 avril.

Denis Cheissoux, qui anime depuis plusieurs années sur France Inter la belle émission "CO2 mon amour" est venu à Mardié faire un reportage. Centré avant tout sur les Balbuzards pêcheurs ligériens, il parlera aussi bien sûr de la BalbuCam. Et ne manquera pas d'évoquer la déviation routière qui, entre autres, risque de les faire fuir.

Ce reportage sera diffusé dimanche prochain, premier mai entre 14 h et 14 h 40 : Ne le manquez sous aucun prétexte, et prévenez votre entourage, famille ou amis, pour les en faire profiter aussi. Ce sera peut-être pour eux l'occasion de découvrir la première caméra naturaliste de France, première par son audience (la Saison 5 a permis d'atteindre les 1 700 000 pages vues sur Internet !)

Le Forum principal du site ainsi que plusieurs autres forums sont très actifs. Suivez-les simplement, ou si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous comme participant pour y commenter vos observations de l'aire et de ses abords, y poster des documents (captures d'écran, photos ou vidéos, gifs, montages...), ou questionner nos modérateurs pour avoir des explications concernant certaines observations.

La Saison 7 de la BalbuCam se déroule au mieux. Prochaines étapes, les plus émouvantes mais aussi les plus risquées: les éclosions et les nourrissages des poussins ! Rejoignez-nous, signalez le site à vos amis, et avec eux suivez jour après jour cette aventure naturaliste passionnante filmée par la BalbuCam, la première webcam naturaliste de France !

Balbu Fête



LE 22 MAI

- Expositions (Sculptures, Photos...)
- Jeux pour enfants
- Parcours de découvertes
- Chants d'oiseaux
- Goûter champêtre
- Etc.

Lieu de la fête :

Prairie du Mont (Côteau de la Loire)
738 rue du Mont 45430 MARDIÉ

Inscription requise à l'adresse internet :

sylvette.beziat@gmail.com



association MARDIEVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr
Blog naturaliste Loire & biodiversité: <http://www.loire-et-biodiversite.com/>
Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbuCam.fr/>

Membre de la
fédération

